

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

CANTON DE
DESVRES

62142

Le 18 avril 2016

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

1 ère Lettre du Conseil 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mars 2016 à 20 heures.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Monsieur Pascal RETAUX, absent excusé qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe SERGENT.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

A l'Unanimité les membres du Conseil Municipal Approuvent le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier.

III - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En fonctionnement :

Dépenses réalisées : 458 775,02 €

Recettes réalisées : 593 681,99 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2015 un excédent de fonctionnement de 134 906,97 €

En investissement :

Dépenses réalisées : 253 597,43 €

Recettes réalisées : 210 777,96 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2015, un déficit d'investissement de 42 819,47€.

L'excédent total de l'exercice est de 92 087,50 €

Le montant de trésorerie disponible est de 615 587,57 €.

Le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Receveur. Monsieur Thierry CAZIN, Adjoint Délégué aux Finances, propose de passer au vote.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Compte Administratif 2015 est voté à 14 voix Pour.

IV - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Compte tenu du nombre d'habitants, Monsieur le Maire rappelle que la tenue du débat d'orientations budgétaires n'est pas obligatoire. Il indique qu'il souhaite continuer à l'inscrire à l'ordre du jour afin de recueillir les suggestions de l'ensemble des membres du conseil.

Sont proposés :

- Agencement de nouveaux caveaux,
- Remplacement du matériel de cuisine,
- Réfection route d'Alembon,
- Réfection route du Château,
- Réfection du parking situé face à l'agence postale,
- Réfection des parkings situés face à la Mairie et l'Eglise,
- Création de refuges au niveau des voies communales,
- Réfection de la berge au niveau du ruisseau le Thuret,
- Réhabilitation des vestiaires du terrain de foot,
- Achat d'un matériel de fauchage,
- Achat de jeux pour les espaces de loisirs destinés aux enfants,
- Aménagement du local attenant à l'APC,
- Equipement de l'école maternelle en tableau numérique et vidéoprojecteur,
- Etanchéité de la 2^{ème} partie du toit de l'école primaire,
- Réfection de l'église,
- Extension et rénovation de la salle polyvalente,
- Achat de matériel pour l'école,
- Rénovation de la façade arrière de la mairie et de l'appentis attenant,
- Mise en conformité des bâtiments pour l'accessibilité.

Monsieur le Maire explique que les demandes de subvention pour la réfection de la route d'Alembon, l'étanchéité du toit de l'école primaire et la rénovation de la façade arrière de la Mairie sont déposées.

Les autres demandes pour les travaux retenus au vote du budget seront réalisées ultérieurement.

Il précise que les délais demandés dans l'agenda d'accessibilité pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux sont acceptés.

V - URBANISME: COEFFICIENT BIOTOPE

Monsieur le Maire explique que ce coefficient décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface écoaménageable) par rapport à la surface totale de la parcelle. Il permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle.

Compte tenu des spécificités rurales de la commune Monsieur le Maire propose de ne pas l'instaurer.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Approuve.

VI - REMANIEMENT CADASTRAL :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancée des travaux effectués par les géomètres du cadastre : Madame VERSTRAETE et Messieurs HARLE et HUMIERE.

Il expose la proposition de regrouper sous un même numéro les parcelles attenantes précédemment enregistrées sous des numéros multiples.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Accepte.

VII - CCDS :

• PLUI : Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif des permis de construire des 31 communes de la CCDS de l'année 2000 à 2015.

Pour la commune de Colembert, 100 permis de construire ont été déposés. Il explique l'importance du nombre de demandes effectuées en 2013.

Il rappelle également l'évolution de la population sur les communes composant la CCDS. Pour Colembert la population est estimée à 816 habitants. Le recensement qui vient de se terminer permettra de connaître le nombre officiel d'habitants.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) devrait être établi dans le courant de l'année 2017. Des réunions thématiques sont organisées. La dernière portait sur le patrimoine bâti. Ce document inventorie les éléments qui seront protégés dans le PLUi.

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y aura plus d'extension des zones à urbaniser.

Il ajoute qu'un règlement précis va être mis en place. Il indique qu'il ne manquera pas d'informer les membres du conseil des nouveaux éléments portés à sa connaissance.

• Rapport d'activité CCDS : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Thierry CAZIN, Adjoint délégué et Vice-Président qui donne lecture du rapport annuel retraçant les activités de la CCDS pour l'année 2014. Le Conseil Municipal prend acte de ce compte rendu qui sera porté sur le site internet de la commune.

• Mutualisation : Monsieur le Maire indique que pour faciliter la gestion administrative et technique et de bénéficier d'économie d'échelle, des groupements de commandes sont constitués entre la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) et les communes de la CCDS.

Pour ces marchés, la Communauté de Communes de Desvres-Samer est désignée coordonnateur des groupements de commandes.

En conséquence, il est proposé :

- 1) de donner un accord sur le principe de constitution et d'adhésion aux groupements de commandes effectués dans le cadre du schéma de mutualisation.
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions constitutives de groupements et tout avenant aux conventions.

A 15 voix Pour, le Conseil Municipal accepte la proposition.

• OPAH : Monsieur le Maire expose le bilan des 2 premières années de réalisation. Il

insiste pour que l'information soit relayée afin que les propriétaires puissent profiter des avantages qui peuvent être accordés par les différents partenaires : Etat, Carsat, Région, Département. Il rappelle qu'une permanence a lieu en mairie de Colembert tous les 1^{er} mercredis du mois.

IIX – CLASSEMENT VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de réviser le tableau de la voirie communale (domaine public) dans la mesure où celle-ci est ouverte à tout public.

Le nouveau tableau porte à 9 835 m la longueur des voies publiques de la commune:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le classement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

IX - DETR

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'Adopter le projet des travaux de rénovation de la façade arrière de la mairie d'un montant de 17 232,00€
- d'Approuver le plan de financement,
- d'Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

X - QUESTIONS DIVERSES :

• Informations compteurs Linky : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur Philippe MONLOUBOU, Président du Directoire d'ERDF qui concerne l'installation des compteurs Linky.

Il indique que le dossier complet sera posté sur le site internet afin de relayer l'information au public.

• Monsieur le Maire informe l'Assemblée du transfert du service de traitement des cartes nationales d'identité à la Préfecture d'Arras. Il ajoute que ce service était précédemment assuré à la Sous-Préfecture de Boulogne.

• Association Bons Pieds, Bonne Tête : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la CCDS concernant la pétition de l'Association Bons Pieds Bonne Tête. La pétition portait sur la baisse du montant des subventions allouées à l'association. Monsieur Claude PRUDHOMME, Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes a organisé une réunion avec des représentants de la Maison Départementale de la Solidarité, un membre du cabinet de Monsieur le Président du Conseil Départemental et des représentants de l'ARS afin de faire le point sur la situation en ayant recueilli l'ensemble des informations.

Afin de pouvoir poursuivre les activités mises en place localement et notamment l'atelier mémoire, il est convenu de relayer l'information auprès des habitants pour fédérer de nouvelles adhésions qui, par le versement de leur cotisation, pourraient permettre le maintien de cet atelier.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée du passage à la Télévision Haute Définition le

05 avril 2016.

- Monsieur le Maire indique la programmation de la réouverture du chemin pédestre permettant de relier Colembert à Alincthun via la rue du communal.

- Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe, informe l'Assemblée de l'élection du nouveau président du PEPS. Il s'agit de Monsieur Jean-Bernard DELATTRE.

- Elle indique que Madame Alexandra GAMBART remplace Madame Sophie DENIS en tant que présidente du CLEA.

- Elle rend compte de la réunion de la Commission animations et fait part du projet de création d'une association chargée d'organiser les événements du ressort de la commune tel que la ducasse. Le souhait est de proposer d'autres actions dans le but de favoriser la rencontre entre les habitants du village. Cette association sera composée de conseillers municipaux, de membres des autres associations et d'autres personnes du village qui souhaiterait s'investir.

- Madame Geneviève MARTEL informe l'assemblée des événements :

- une soirée en l'honneur des nouveaux habitants sera organisée par le comité d'animations au mois de juin,

- La fête des voisins aura lieu le 04 et 05 juin 2016,

- Le 14 juillet, une balade pédestre sera organisée par Gilbert,

- La bibliothèque a été sollicitée par la CCDS pour la mise en réseaux avec d'autres bibliothèques,

- Un court métrage intitulé « Le corps des anges » a été réalisé à Colembert, Il sera visible à 20 h 30 à Desvres, le 21 avril 2016,

- Le printemps des poètes s'est déroulé le samedi 19 mars à 15 h 00 avec Monsieur Guy DELALEAU.